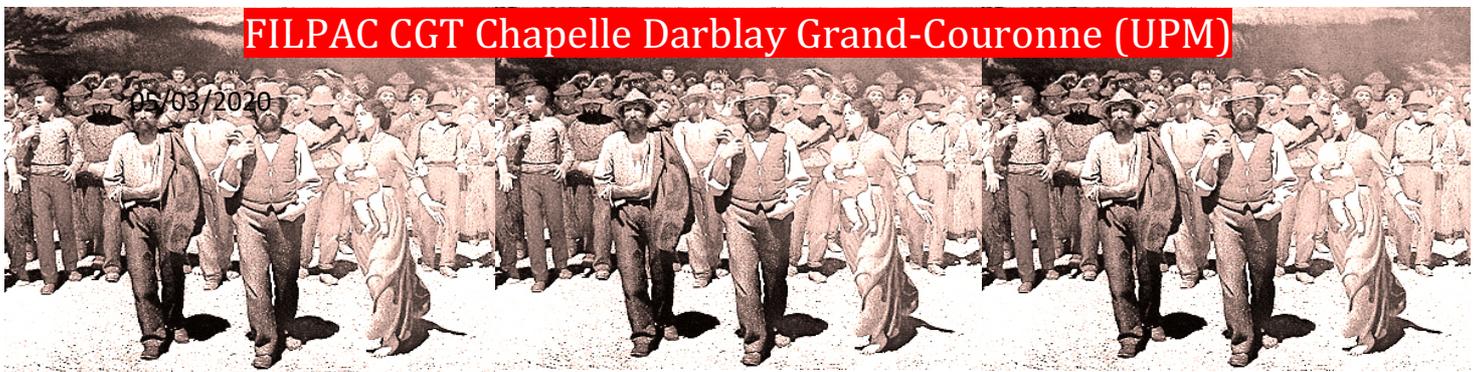


05/03/2020



Et si on parlait d'autre chose ?!

MASQUES



COVID-19



49.3

Psychose, gastro, grippe, maladie, coronavirus, covid 19, « nez qui coule » En bref, on pourrait presque ne plus prendre en compte l'actualité. Peut-être se resituer dans le contexte : nous sommes en hiver !!!

Revenons sur terre !!! l'acte anti-démocratique du gouvernement de la LREM à utiliser le 49.3 pour museler tous les débats et les revendications, alors que toujours 70% de la population est contre et soutien la CGT et l'inter syndicale.

Une idée pour gagner plus vite, si la moitié des 70% étaient en manif nous serions au moins dix millions, vous imaginez le résultat....

On ne peut toujours pas croire que l'on va accepter de travailler plus longtemps en sachant par avance que l'on gagnera moins (la retraite à 1000 euros, c'est pas le pied.)

Encore plus à craindre et aussi grave, après la perte de la branche retraite c'est la perte de la sécu à brève échéance. Nous ne pouvons pas laisser faire et se rendre complice d'avoir perdu sans se battre.

Et notre usine, et nos emplois.

NAO 2020, merci à toutes celles et ceux qui ont répondu à la consultation sur les salaires, pour savoir si le syndicat CGT devait ou pas signer l'accord salarial 2020.

On pourrait regretter que seul 124 salariés aient répondu (et dans le détail : 110 pour, 13 contre et 1 neutre), mais encore merci à toutes celles et ceux qui font vivre la démocratie syndicale.

Les AG des 27 et 28/02

Pas mal de monde est venu participer et enrichir nos débats, nos explications sur le futur PSE et discuter de l'ambiance dans l'usine.

Cela nous a permis de remettre les pendules à l'heure.

Tous nos remerciements d'avoir été si nombreux et nous en sortons rassurés.

(Tous collègues confondus, vous êtes beaucoup à apprécier la CGT)



Nos dernières activités

Suite à notre inquiétude sur la ou les éventuelles reprises de l'usine et nos contrats de travail, nous avons rencontré la confédération à Paris le 26/02 qui nous a encore assuré de son soutien total en lien avec nos besoins, y compris juridiques.

Rencontre avec la Direccte le 2 Mars

En présence de Mme Huet (qui est dans notre commission industrielle), de Mr Désille-Legeay (directeur départemental Seine Maritime) et de la nouvelle inspectrice du travail Mme Pannier qui va s'occuper de notre dossier.

Ils ont tenu à nous rassurer, que même si le dossier est traité à la Direccte du 92 (hauts de seine) Ils connaissent tous très bien notre sujet et nous tiendrons informés des évolutions.

Le 3 mars, nos camarades du SGLCE (syndicat général du livre et de la communication écrite) et leur secrétaire général Didier Lourdez nous ont organisé une rencontre avec les patrons de presse (SPQN employeur(syndicat de la presse quotidienne nationale)).

Ci-dessous leur compte rendu :

Une réunion s'est tenue le mardi 3 mars entre le Syndicat de la presse quotidienne nationale (SPQN, employeurs), le secrétaire général du Syndicat général du Livre et de la communication écrite CGT et une délégation des Pap Chap sur l'avenir de la papèterie de La Chapelle Darblay et de ses emplois. Cette réunion paritaire a permis de sensibiliser les éditeurs autour de l'approvisionnement de papier dont la presse a incontestablement besoin d'information sur support papier. La délégation de La Chapelle-Darblay a notamment pu réaffirmer et mettre en avant la pertinence de l'outil industriel qu'est leur entreprise et expliqué son procédé écologique, unique au monde. Plutôt que de faire venir des bobines papiers d'Allemagne, de Suède ou du Danemark, nous avons réaffirmé que s'approvisionner dans une entreprise qui est située en Normandie, à deux heures et demie de Paris, était probablement bien plus écologique en matière de transport. Les éditeurs de la presse quotidienne nationale nouvellement informés par la délégation ont été attentifs aux arguments exposés et à la situation en cours sur le site de Grand-Couronne. Lors de cette réunion, le SGLCE-CGT a réaffirmé être totalement solidaire des salariés de La Chapelle-Darblay et s'est dit prêt à participer pour œuvrer à une solution de continuité de l'entreprise et au maintien des emplois.



Nos prochaines dates en Mars :

Le 12 : le matin, rencontre et présentation des trois cabinets de reclassement retenu pour nous accompagner pendant le PSE. Et dès le soir les élus CGT feront connaître leurs choix, S'en suivra le plus rapidement possible l'ouverture du PIC (point information conseil)

Le 17 : CSE Central (date butoir des offres de reprise).

Pour finir, notre syndicat continuera la lutte contre la mauvaise réforme des retraites, malgré la provocation du gouvernement de la REM, jusqu'à la victoire pour conserver notre beau modèle social Français.